



## Somme non perçue par la société tradimar

Par **ramondou**, le **02/02/2011** à **22:57**

Bonjour,

Mon conjoint est décédé en janvier 2009 et depuis j'attends le versement d'un fond de gestion ( AG2S , pour la société TRADIMAR, LORIENT) qui doit m'être versé ( 1 an de salaire + 60% pour nos 2 enfants, selon le DRH qui m'a contacté à l'époque); hors depuis il manque toujours un document pour "permettre de me verser cette somme ": quel recours eventuel pourrais je employer voire puis je envisager un dédommagement pecunier pour ces 2 années d'attente pendant lesquelles cette somme aurait pu fructifier à notre avantage ?

En vous remerciant pour votre réponse

Par **joel**, le **03/02/2011** à **17:51**

Bonjour,

j'ai lu votre message.

Je suis délégué syndical CGT dans le Groupe STEF TFE dont TRADIMAR est une filiale. N'hésitez pas à me contacter. Nous pouvons vous aider.

Joel